



COMPTE-RENDU DU CA DU 15 février 2019

Etaient présents : Philippe BRIVOAL, Bruno CHEVALIER, Jacques DESLANDES, , Anne GAUCHET, Alain GICQUEL, Patricia LAMBLA, Pierre LARDON, Pascal LE LIVEC, Philippe LEFROID, Christian LEVITRE, Jacques MEIGNEN, Jean-François OPPE, Jo ROUXEL.

Absente excusée : Dominique COLAS.(pouvoir donné à PH. Lefroid), Jean-Yves DESETRES

1. Constitution des commissions (Rapporteur Philippe)

Les responsables ont été nommés:

Pierre LARDON à la commission Régates

Alain Gicquel à la commission Croisières

Jo Roussel à la commission Convivialité

Philippe Brivoal à la commission Formation et Conférences

Les responsables de ces quatre commissions ont pour tâches de mettre à jour les membres constituant ces commissions, de recruter de nouveaux membres.

Un appel à candidature sera envoyé à tous les adhérents, accompagné d'un texte court explicatif du rôle de chaque commission et de ses membres.

Les responsables devront communiquer la constitution de chaque commission **avant le 25 février 2019** afin que la secrétaire finalise l'organigramme du club et que celui-ci soit porté à la connaissance des adhérents et soit affiché au club et sur le site.

2. Point financier

C'est la période faste car c'est la période des inscriptions !

On a payé l'AG : 220 euros+ le traiteur 1440 euros

Le thermostat est installé, on a reversé 50% du HT à la CPM soit 140 euros qui en a acquitté la facture

Le dossier de demande de subvention 2019 a été déposé à la mairie le 15 janvier

Un expert-comptable validera les comptes pour l'AG 2019. Il viendra lors du prochain CA présenter son action et comment il compte organiser sa collaboration avec le trésorier, Jean-François.

On réfléchit sur le paiement en ligne et en carte sur le site et au club. Contact avec la banque pour Jean-François et avec ArtgoMédia pour Patricia, pour le site

3. Entraînements d'Hiver (rapporteurs Jean-François et Pierre)

Les deux premières régates ont dû être annulées du fait des conditions météo.

52 bateaux inscrits

191 licenciés

Pour les 100 ans on décale la régata au 24 mars (la régata de la pharmacie sera la saison prochaine, sans doute la régata de la Rentrée)

Concernant les avantages accordés aux régatiers la Sellor reconduit les mêmes avantages.

La CPM reconduit également ses avantages.

Un mail de cnml-régates a été envoyé pour prévenir les régatiers qu'ils pouvaient régater à Lorient ce week-end

Réunion annuelle des arbitres du Morbihan, le 26 janvier à La Trinité: rapporteur Pierre

Cette réunion concerne surtout la voile légère.

Beaucoup de départs se font vent de travers en voile légère.

Nomination annuelle des arbitres de club : sera dorénavant fait directement par le président du club

Changement de document pour la déclaration aux AFFMAR

Toilettage de FREG

Évolution site du SHOM avec la création de la plate forme DATASHOM qui centralise les documents utiles et présente plusieurs nouveautés Jean-François nous fera une présentation vidéo lors du prochain CA

Jean-François et Philippe B. iront à l'AG du CDV le 2 mars à Vannes

Alain ira à l'AG de la Ligue à Plérin le 16 mars

Promulgation des résultats: les résultats finaux du challenge seront promulgués en tenant compte des bateaux Osiris et de manière habituelle. Ce qui permettra aux bateaux ayant un certificat Osiris d'être classés au niveau FFV et de rendre le club visible au niveau de la fédération.

Remise des prix : contacter les partenaires pour savoir s'ils continuent le partenariat et auquel cas qu'ils prévoient des lots pour la remise des prix

Un courrier sera envoyé par mail à chaque partenaire et les référents-club rendront visite aux partenaires afin de finaliser les partenariats et récupérer des lots.

4. Réunion avec la gendarmerie maritime : « Droits et devoirs des plaisanciers »

18h30 le 8 mars venue de Monsieur le Major TROMEUR

Conférence élargie à l'AUPL et aux usagers du port(mail envoyé par Marina)

Invitation à Mesdames JOURDA et LE MAGUERESSE, la presse

5. Commission « croisières » (rapporteur Alain)

-Compte-rendu d'Alain de la réunion du samedi 09 février 2019

Une petite quarantaine de personnes étaient présentes.

De nombreux adhérents prévus étaient absents du fait de l'annulation de la régata des EH du lendemain ou pour des raisons de santé...

Nous avons évoqué, Christian et moi, les suppositions de sorties et de croisières et demandé à chacun de remplir une petite fiche avec dates, destination...

Il en ressort presque autant de réponses différentes que de fiches.

Avec les suppositions qui nous ont été transmises par téléphone ou par mail :

-plusieurs bateaux vers le Portugal, Madère

-plusieurs bateaux vers la Grande-Bretagne et Manche

-En mai : week-end vers l'Odet-la Ria d'Etel

Je vais contacter personnellement les « clients potentiels » qui ont été intéressés aux croisières et sorties les années précédentes

-Peu de membres de la commission sortante présents

-3 nouveaux candidats pour participer à la commission.

Le but : avoir des gens motivés pour l'organisation.

Pierre Lardon réfléchit à l'organisation d'une sortie pêche.

Philippe Lefroid envisage une sortie « thons » au mois de septembre ou du moins quand les thons seront sur le plateau de Rochebonne.

Pour la Locabelle tout est bouclé.(sauf déclaration aux AFFMAR)

6. Sortie de printemps (rapporteur Patricia)

Une nuit à Concarneau du samedi 20 au dimanche 21 avril

Le restaurant : la restauratrice est ravie de nous accueillir.

Deux types de menus lui ont été demandés : un basique et une choucroute de la mer.

En attente de communication des tarifs

Il est décidé que le club participera au prix du repas (environ 1000 euros) pour les adhérents (à jour de leur adhésion 2019)

7. Antifouling (rapporteur Jo)

Trois propositions d'antifouling-celle d'Uship

-Celle de Demi-Clé

- celle d'Intership

Propositions envoyés par mail dans le mail-infos du 18 février 2019

8. Fête du Port (rapporteur Anne)

-Compte-rendu d'Anne qui fait partie de la commission »programmation » suite à la réunion de l'association « la fête du Port » du 05 février 2019

« La Fête du Port aura lieu du 28 au 30 juin.

Il a été mis en place un projet de programmation des activités. Il y aura des spectacles, des buvettes, de la restauration, un troc et marché de la mer (il manque encore des exposants si vous connaissez des gens qui pourraient être intéressés) etc...

Dans ce qui peut concerner nos adhérents :

- Comme l'année dernière, un stand de présentation du club dans le village du port.*
- Une exposition dans les locaux du club (acceptée au précédent CA) le samedi après-midi et le dimanche après-midi, d'une maquette (4m) du groupe Seven Reizh, accompagnée d'une mini-conférence.*
- Visites de bateau. Nous recherchons des propriétaires de bateaux au ponton à Sainte-Catherine qui seraient d'accord pour recevoir des visiteurs le samedi ou le dimanche après-midi.*
- Hommage aux disparus en mer avec la SNSM qui consisterait le dimanche matin à une sortie à plusieurs bateaux de la SNSM pour déposer une gerbe de fleurs du côté de l'île Saint-Michel avec une bénédiction du curé.*

- Concours dimanche après-midi d'OFNILOC, c'est à dire des embarcations "fantastiques" construites pour faire flotter un ou plusieurs passagers.*
- Pas de concours de godille*
- Prochaine réunion le 05 mars à 17h30 au CNML*

La fête du Port a été ajoutée à la commission convivialité.

9. Règlement intérieur (rapporteur Jacques)

Une association a des statuts déposés à la Préfecture.

Le règlement intérieur d'une association n'est pas obligatoire pour une association comme la nôtre. On y inscrit généralement des points plus ou moins importants qui n'apparaissent pas dans les statuts. Ces précisions évitent de repasser par une AGE Bien évidemment toute modification du RI doit être validée par le CA

Jean-François présentera les thématiques habituellement inscrites dans un RI ce qui nous permettra de réfléchir à la rédaction éventuelle de notre propre règlement intérieur qui est par ailleurs prévu dans nos statuts

10. Adhésion association POGO (rapporteur Alain)

Xavier Poncet, adhérent et président de l'AI POGO, demande que le club adhère à l'AI POGO.

Il est décidé de refuser pour une question de principe applicable pour toute association : on a refusé pour « Voile Partagée » donc on refuse pour l'AI POGO.

11. Calendrier des activités, nombre d'adhérents (rapporteur Patricia)
Cette rubrique sera à l'ordre du jour de chaque CA
Régates le 24 février ,10 mars et 24 mars
Météo 16 et 23 février
Remise des prix du challenge de la Rade vendredi 22 février à 17h30 au Péristyle, vous êtes tous conviés
Réunion « A bateaux rompus » vendredi 22 février 18H00 au club
Conférences : Beauvilain le 23 février à 17h30
Utilisation du logiciel de navigation OpenCPN le 2 mars toute la journée
Vendredi 8 mars « droits et devoirs des plaisanciers » à 18h30
Un mail-infos sera envoyé le 18 février aux adhérents reprenant ces dates.
Nombre d'adhérents :304 au 15 février 2019;A noter que 274 adhérents de 2018 ont renouvelé leur adhésion-il y a 28 nouveaux adhérents 2019.

12. Remise des prix du comité de la Rade (rapporteur Philippe B.)
Dernière année de présidence du Comité de la Rade- remise des prix le vendredi 22 février à 17h30 à Lorient

13. Questions diverses

Pierre demande un avis concernant la SNSM : pourquoi ne pas organiser une action pour la SNSM : une journée organisée par les gens du nautisme pour 2020 avec une contribution par participant

Il y a 2 ou 3 ans des VFI avaient été vendus à moitié du prix par la Banque Populaire. Possibilité d'achat groupé ?

Possibilité d'une formation PSC1 ? envoyer un doodle pour sonder les adhérents . Le voisin met le courrier que la capitainerie lui avait envoyé pour stationnement sur les places réservées derrière la capitainerie, savoir que ce n'est pas la capitainerie qui fait cette démarche.

Prévoir l'installation d'une tablette pour le vidéoprojecteur et amener l'électricité pour son alimentation.

Déplacer le robinet de l'évier.

Demander un devis pour tirer une ligne jusqu'au coin sono et peut-être aussi pour le vidéoprojecteur.

14. Date du prochain CA

Le lundi 25 mars à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.